

"En Corse, la plaisance est en sous-développement durable"

Jean Toma. Le président de l'union des ports de Corse soutient que l'île manque cruellement d'infrastructures en matière de nautisme. Il plaide pour un accroissement raisonné de l'offre portuaire dans les années à venir

L'union des ports de plaisance de Corse tenait hier son assemblée générale annuelle dans les locaux de la plateforme Stella Mare, à Biguglia. Les élus et agents engagés dans la gestion des vingt-trois structures portuaires de l'île en ont profité pour faire un bilan de la saison écoulée et pour évoquer les perspectives d'une filière aux potentialités largement inexploitées. Des sujets sur lesquels Jean Toma, le président de l'union, a accepté de nous donner son point de vue.

Comment se porte le secteur de la plaisance en Corse au sortir de cette saison 2017 ?
Globalement, on peut dire qu'il se porte bien. La dynamique d'ensemble est positive en Corse. Nous ne sommes pas dans une situation semblable à celle de la Côte d'Azur qui aujourd'hui se plaint. L'activité est stable, voire en progression et, dans le cas de certains ports, en bonne progression.

Observe-t-on des variantes importantes d'un port à l'autre ?
Il y a bien sûr des sites plus prisés que d'autres. Des ports comme Bonifacio, Calvi, Saint-Florent ou Porto-Vecchio s'en sortent toujours mieux.

Certains sites ont-ils plus de difficultés. Bastia notamment...

Je dirais que Bastia n'a peut-être pas aujourd'hui la place qu'il mérite dans le nautisme insulaire. Ses ports souffrent de la concurrence de Macinaggio pour la captation des plaisanciers italiens. Il faut dire que leurs capacités d'accueil sont limitées.

Dans quelles autres zones, les infrastructures portuaires vous semblent-elles insuffisantes ?

Dans toute la Corse. En matière de plaisance, nous sommes dans une situation de sous-développement durable. Il y a énormément de bateaux qui viennent et on ne peut pas les accueillir parce que nous avons un nombre de places insuffisant. En comptant les mouillages organisés, la Corse ne compte que 7 000 anneaux. Sur ce nombre, à peine un tiers est réservé aux plaisanciers de passage. Quand on sait que la Corse accueille chaque année 15 à 20 000 bateaux, on prend facilement la mesure du déficit.

Peut-on dire combien d'anneaux manquent aujourd'hui ?

Je crois que ce n'est pas le plus important. Ce qu'il faut surtout, c'est nous engager raisonnablement sur la voie du progrès : faire en sorte que les structures existantes se développent, qu'elles aient à apprendre en marchant. Cela

nous évitera au passage de faire les erreurs commises ailleurs avec la construction de ports démesurés. Dans certains secteurs, néanmoins, des infrastructures nouvelles sont sans doute souhaitables. Je pense à la zone qui s'étend de Taverna à Solenzara, où 65 km de rivage ne disposent à ce jour d'aucun anneau.

Le développement de la plaisance ne risque-t-il pas de se heurter à des résistances de la part des écologistes ?

Cela ne serait pas justifié car la plaisance devient de plus en plus écologique. Les bateaux, d'abord, ont évolué. Ils disposent désormais d'outils de traitement des eaux usées.

Les ports, quant à eux, sont devenus des espaces de dépollution, du moins lorsqu'ils sont équipés pour cela. En termes de préservation de l'environnement, aujourd'hui, il vaut mieux avoir un bateau au port qu'un bateau en mouillage.

Mais la construction d'infrastructures portuaires ne serait pas sans effet sur les écosystèmes...

Pas nécessairement. On n'est pas obligés aujourd'hui de faire des digues comme on les faisait il y a cinquante ans. Il existe des techniques qui permettent de construire des ports à l'intérieur des



Jean Toma assure que le développement de la plaisance n'est pas incompatible avec la préservation de l'environnement. (PHOTO RAFFAEL POLETTI)

terres. Il y a même des ports qui sont des exemples de réalisations écologiques. J'en ai visité un récemment du côté de Nantes. C'était d'autant plus surprenant qu'il s'agissait là d'une structure destinée à gérer un flux de plaisanciers sans commune mesure à ce que nous connaissons en Corse.

La question de l'écologie mise

à part, croyez-vous que la plaisance peut être un levier de développement pour la Corse ?

Des études montrent qu'un plaisancier dépense 150 euros par jour en Corse, le triple de ce que laisse un touriste normal. Et ces retombées bénéficient à tout le monde.

À Solenzara, commune dont je suis le maire, les épiciers,

les restaurateurs... tous les commerçants s'en rendent compte, sans même avoir besoin de descendre sur le port. Enfin, il faut savoir que, via le gardiennage et l'entretien, la plaisance garantit aussi des emplois à l'année. Donc, oui, c'est un levier de développement.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE NEGREL



Un tiers seulement des 7 000 anneaux présents dans les ports de l'île est disponible, pendant la saison estivale, pour recevoir les plaisanciers venus de l'étranger. (ARCHIVES PIERRE-ANTOINE FOURNIE)

Anatomie d'un secteur méconnu

Une étude, récemment réalisée à l'initiative de l'union des ports de plaisance de Corse, donne des indications intéressantes sur l'ampleur d'un secteur économique encore largement méconnu. Ce document révèle qu'en 2017, les ports de plaisance de l'île ont enregistré un total de 51 000 "touchées" (nombre d'amarrages ponctuels de bateaux). Un chiffre stable par rapport à l'année précédente.

À l'occasion de chaque amarrage, les autorités portuaires recueillent en outre des informations riches d'enseignements sur l'ampleur et la nature du tourisme plaisancier insulaire. Le décompte des passagers présents à bord de chaque navire permet d'évaluer à près de 350 000 le nombre de nuitées passées dans les ports de l'île. Un chiffre modeste, comparé aux quelque 10 millions de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie de "terre ferme", mais qui pourrait connaître, dans les années à venir, une forte croissance. Car tous les navires de plaisance qui abordent les côtes corse ne trouvent pas un poste à quai. Tant s'en faut. Le phénomène est particulièrement marqué à propos de la "grande plaisance". Seuls 40% des bateaux de plus de vingt-quatre mètres, révèle l'étude de l'union des ports, passent leurs nuits à quai. La majorité restante se limite, elle, à des mouillages forains.

La faute, sans doute, à un manque d'infrastructures adaptées. Car l'offre plaisancière insulaire reste modeste. Abstraction faite des places réservées aux plaisanciers sédentaires, elle représente à peine 2 350 anneaux, répartis sur 23 sites. C'est dans l'expansion de cette offre, estiment les professionnels, que se situe la marge de progression du secteur. Un challenge d'autant plus intéressant à relever que s'y attachent d'importants enjeux économiques. Le plaisancier est aisé. Selon l'union des ports de plaisance de Corse, il dépense, à terre, trois fois plus que le touriste ordinaire. Une donnée qui encouragera peut-être la prise d'initiatives.

P. N.